



NOTRE BILAN À MI-MANDAT

COMMUNE DE CAGNY - 2014/2017

Comme nous l'avions annoncé voici notre bilan à mi-mandat.

Vous aurez ainsi une vision complète du travail réalisé par votre équipe municipale durant ces trois premières années de mandat que j'ai souhaité placer sous le signe du développement durable.

Alain Molliens

1. Budget

Nous avons tout d'abord demandé, dès notre élection, à la trésorière des finances publiques de réaliser un audit des finances locales, audit qui a souligné la fragilité financière de notre commune.

Extrait : « Lors de l'analyse faite, il avait été souligné à la collectivité que sur la période 2010-2014, les dépenses réelles de fonctionnement augmentaient plus vite que les produits.»

Nous avons donc en priorité rééquilibré le budget de fonctionnement afin de pouvoir dégager des marges de manœuvre nous permettant d'investir et de réaliser les travaux que nous avons prévus mais aussi ceux que nous étions obligés de réaliser, tant notre commune avait pris du retard sur certains dossiers

- Réduction des indemnités du maire (**25000 € sur le mandat**) ainsi que la diminution des indemnités de deux adjoints (**24000 €**) et la suppression d'un poste d'adjoint : **économie globale sur le mandat : 79 000 €** malgré la création de deux postes de conseillers délégués
- Non augmentation des impôts locaux - foncier et taxe d'habitation - à ce jour malgré la baisse importante des dotations de l'État estimée à 300 000 € durant notre mandat
- Réduction drastique du budget « fonctionnement » avec :
 - l'augmentation de la location des jardins, de la salle des fêtes et des concessions au cimetière pour les personnes extérieures à notre village
 - la réduction des factures de consommables, des fluides, de chauffage...

- Négociations avec le syndicat intercommunal des Alençons suite à une mise en demeure de payer la somme de 15584 € qui n'avait pas été réglée par nos prédécesseurs. Négociations avec la préfecture tout d'abord puis avec le président du syndicat qui nous ont permis de ramener notre dette à 4990 €
- Intégration aux groupements d'achat d'énergie (gaz et électricité) afin de réduire le cout de l'énergie
- Pour réaliser les travaux les plus importants (éclairage Garenne 125 000 € travaux rue Latapie 119 000 €, accessibilité des bâtiments communaux devis de 185 000 €) nous avons sollicité un crédit de 300 000 € sur 15 ans en profitant des taux très bas
- Afin de ne pas obérer les finances communales, l'échéance annuelle de ce crédit est remboursée par le non remplacement d'un collaborateur des services techniques parti à la retraite

2. Avenir et Plan Local d'Urbanisme

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) n'étant plus applicable en 2017, le conseil a voulu maintenir sa volonté de protéger le village et de préserver son caractère dans un développement harmonieux et raisonné.

- Lancement de l'appel d'offres et choix du bureau d'études
- Enquête publique et registre d'observations en 2015
- 30 réunions de travail dont deux réunions publiques (particuliers, professionnels)
- Questionnaire destiné aux nouveaux habitants

3. Communication

Nous avons modernisé la communication de la commune au travers de nouveaux supports numériques.

- Installation du panneau d'affichage communiquant de dernière génération
- Mise à jour du site internet de la commune avec actualisation hebdomadaire
- Création de la page Facebook « Mairie de cagny-80 »
- Création de Cagny Numérique avec l'envoi par mail de toute l'information de la commune
- Création du bulletin municipal « Bien vivre à Cagny »
- Espace d'expression libre offert à tous les élus, opposition comprise, ce qui n'est pas une obligation pour une commune de notre taille
- Enquêtes ciblées suite à des demandes exprimées par les cagnysiens
- Soutien à Amiens Capitale : nous sommes la seule commune métropolitaine à avoir ouvert la mairie jusque 21h pour recueillir le soutien de nos administrés

- Quatre interviews à ce jour du maire sur Radio France Bleue Picardie
- Achat d'un système de sonorisation nomade
- Mise en place d'un numéro de téléphone dédié pour le comité des fêtes

4. Transport

Cagny sera desservi par une ligne du BHNS de la métropole dès 2019. A noter que les premiers quais de stationnement du BHNS de la métropole ont été installés à Cagny, rue Latapie.

- Enquête qui a fait ressortir l'insatisfaction des usagers de la ligne B13
- Réunions spécifiques avec les usagers de cette ligne
- Une rotation supplémentaire obtenue le matin et le soir sur cette ligne
- Réunion publique BHNS

5. Voirie

Un audit de la voirie, demandé au service expert de la métropole, est en cours pour toutes les rues de la commune.

- Réfection de la première tranche de la rue Henri Barbusse
- Réalisation de la troisième tranche de la rue Henri Barbusse
- Réalisation des travaux de la rue Latapie avec l'installation d'un giratoire (non prévu initialement mais demandé par les élus) d'ilots centraux face à l'église (idem non prévu) et de deux radars pédagogiques (idem non prévu)
- Convention « déneigement » signé avec un entrepreneur local qui intervient dès l'aube en cas de besoin
- Travaux en cours de réalisation :
 - Parking rue Gérard Philippe
 - Places de stationnement rue Louis Balédent afin de réduire la vitesse des automobilistes
 - Espace de stationnement végétalisé place Emile Zola
- Installation d'un Stop rue Mallet afin de sécuriser le passage protégé permettant aux écoliers de rejoindre la cantine scolaire
- Travaux de signalétique et sécurisation de la route départementale Cagny-St Fuscien au niveau du ball trap
- Mise à double sens de circulation de la rue Paul Eluard

6. Bâtiments communaux

Nous avons répondu à deux objectifs essentiels : accessibilité des bâtiments communaux et économies d'énergie.

- Audit des bâtiments communaux (mairie, écoles, salle des fêtes, église, cantine, garderie, cimetière) avec le cabinet Veritas afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Dépôt de l'agenda « Adap » (Agenda D'Accessibilité Programmé)
- Présentation des premiers dossiers d'accessibilité (mairie, écoles, église)
- Réalisation en cours des travaux d'accessibilité pour la mairie, les écoles, l'église
- Création d'une place PMR (personne à mobilité réduite) dans la cour de la mairie
- Travaux de rénovation dans l'école maternelle et dans l'école primaire
- Travaux de rénovation dans l'école primaire (tout à l'égout) afin d'éviter un reflux d'eaux usées après chaque orage
- Réparation « urgente » de la toiture de l'église
- Réparation des vitraux
- Installation d'un nouveau columbarium au cimetière
- Création de cavurnes et d'un jardin du souvenir au cimetière
- Mise en conformité de l'installation électrique de la salle des fêtes

7. Environnement

Afin de protéger l'environnement et la qualité de vie, nous avons souhaité inscrire notre commune dans une démarche de développement durable

- Réfection des trottoirs Aragon et Verlaine avec la méthode du Slurry, **Cagny est la première commune de France à avoir testé cette méthode respectueuse de l'environnement**
- Remplacement de l'ensemble des lampadaires (plus de 100 lampadaires) et de l'éclairage des lotissements Garenne avec des ampoules leds de 45w
- Remplacement des lampadaires de la rue Latapie et enfouissement des réseaux
- Remplacement des sept armoires qui commandent l'éclairage de la commune afin de mieux contrôler l'éclairage et réduire la consommation d'électricité
- Installation d'une borne de recharge pour voitures et vélos électriques, **Cagny est la première commune de la métropole à installer ce type de borne**

- Audit des bâtiments communaux, en particulier salle des fêtes et écoles afin de réduire la facture énergétique
- Installation de la benne déchets verts en avril 2015 (comme dans toutes les communes de la métropole **suite à une proposition du maire de Cagny**)
- Installation de sept « cagnysettes » pour recueillir les crottes des chiens
- Réorganisation des jardins communaux : de nombreux jardins étaient laissés à l'abandon, pollués, et servaient de « dépotoirs », de basse-cour...
- Aménagement d'un terrain communal rue Latapie pour positionner des ruches dans le cadre des activités périscolaires
- Nombreux contacts avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de faire nettoyer et revaloriser la coupe archéologique
- Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les rues de la commune (loi Labbé)
- Remise en état d'un sentier de randonnée derrière la rue de la Grenouillère
- Remise en état de l'accès aux jardins communaux et d'un sentier dans la peupleraie
- Remplacements d'arbres (sapins) trop grands voire dangereux par des arbres fruitiers
- Organisation avec les chasseurs de Cagny de l'opération « Hauts-de-France propres »
- Aide avec les enseignants et les écoliers de Cagny à l'opération « Nettoyons la nature »

8. Sécurité

Notre commune a été frappée en 2013, mais aussi en 2014, par une vague importante de cambriolages et nous sommes régulièrement confrontés à de nombreuses incivilités (vols dans les jardins, au cimetière, vol de voitures, voitures brûlées, corbeilles brûlées, profanation du monument aux morts, dépôts sauvages...) Nous avons donc tout mis en œuvre pour que notre village retrouve sa tranquillité.

- Signature de la convention de participation citoyenne, **Cagny est la première commune de la métropole à avoir signé ce partenariat**
- Création d'une équipe de quinze référents quartier, et animation de cette équipe
- Réunions publiques avec la police

- Installation des caméras de vidéo protection
- Visite de Monsieur de Mester, Préfet de la Somme
- Fermeture la nuit du cimetière communal
- Installation de deux défibrillateurs (salle des fêtes et mairie)
- Formations « premiers secours » pour les habitants de Cagny
- Formation « premiers secours » pour l'ensemble du personnel communal
- Fermeture de l'accès principal du bois de la Garenne afin de limiter l'accès aux motos et aux quads.
- Nombreux contacts avec la DRAC afin de faire couper des arbres dangereux dans ce bois
- Installation de panneaux « *interdit aux autos, motos et quads* » sur nos chemins ruraux
- Abattage de peupliers rue de la Grenouillère et rue Joliot Curie suite aux réclamations des riverains

9. Vie scolaire

Nous avons dû faire face dès notre élection à une obligation légale, la mise en place des activités périscolaires, parallèlement à l'annonce d'une fermeture de classe.

- Rentrée 2014 : ouverture de l'école aux enfants de moins de 3 ans et accueil des enfants des communes voisines (en particulier des enfants de Boves) afin d'éviter la fermeture d'une classe
- Mise en place des activités périscolaires
- Accueil des écoliers de Cagny dans le bureau de vote de la commune lors des élections
- Convention avec la commune de Boves afin de conduire les enfants des écoles le mercredi au centre de loisirs de Boves et favoriser ainsi les inscriptions à l'école de Cagny
- Paiement de la formation BAFA pour deux collaboratrices
- Fermeture de la rue Louis Balédent entre les deux écoles afin de sécuriser cette zone
- Lancement d'une réflexion stratégique et d'une étude sur l'école de Cagny et sur le coût des activités parascolaires (cantine, garderie) pour le contribuable cagnysien

- Démarches auprès du rectorat et courrier à Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour obtenir un poste d'enseignant supplémentaire pour la rentrée scolaire 2017 (demande acceptée)

10. Animations et culture

Nous avons mis en place de nouvelles animations culturelles avec la bibliothèque et festives avec le comité des fêtes.

- Avec le comité des fêtes de Cagny :
 - maintien des deux réderies, du marché de l'artisanat, de la bourse toutes collections, des automnales de peinture et de la chasse aux œufs de Pâques
 - création d'un loto et du Cagny Flip (**inédit sur la métropole**)
 - maintien du goûter des aînés, du repas des aînés et des jeux à l'Ehpad le lundi
 - organisation du Téléthon
 - organisation de concerts à l'église
- Journées multisports pour les enfants des écoles
- Journées portes ouvertes pour les associations
- Animation « Le jour de la nuit » le 10 octobre 2015
- Visites de la coupe archéologique les 7 et 21 juin 2015
- Portes ouvertes Bio Gardin et Ehpad le 19 septembre 2015
- Journées du patrimoine à l'église le 19 septembre 2015 et randonnée historique le 16 septembre 2017
- Accueil de l'association Entraï'd et ses 50 solex le 3 avril 2016
- Visite de 130 archéologues venus de toute l'Europe sur le site de Cagny la Garenne le 2 juin 2016
- Aide aux nombreuses animations organisées par la bibliothèque de Cagny
- Installation d'une « boîte à lire »
- Retraite aux flambeaux et jeux picards dans le cadre des cérémonies du 14 juillet 2017
- Installation d'une aire de jeux face à la bibliothèque

11. Commémorations

Avec l'aide du Souvenir Français et avec l'appui de l'équipe enseignante et des parents d'élèves, nos cérémonies rassemblent de nombreux cagnysiens.

- Création d'un espace de mémoire 14/18
- Commémoration du centenaire de la déclaration de la grande guerre le 2 août 2014
- Commémoration le 2 septembre 2014 de la libération de Cagny avec la rénovation de la plaque commémorative à la mémoire du lieutenant Marcel Martin, en présence de son petit fils
- Recueillement devant la mairie le 16 novembre 2015 après les attentats de Paris
- Commémoration le 8 mai 2016 de la bataille du sud d'Amiens (avec l'aide du Souvenir Français) en présence de descendants de soldats français et allemands
- Soirée de recueillement à l'église de Cagny le 29 juillet 2016 suite aux attentats de Nice et à l'assassinat du Père Hamel

12. Activités Séniors

Nous avons souhaité proposer diverses activités à nos séniors qui apprécient ces formations et qui prennent plaisir à se retrouver.

- Cours d'informatique avec l'association Synapse
- Cours d'anglais
- Formation à la déclaration de revenus par internet
- Révision du code de la route avec l'association Robin des routes et l'association PEP80
- Initiation à l'utilisation de la tablette numérique
- Formation «premiers secours»

13. Divers

Achat indispensable d'un camion benne et d'un utilitaire.

- Mise en place d'un Document Unique
- Achat d'une laveuse pour la salle des fêtes
- Remplacement progressif des tables vétustes de la salle des fêtes
- Installation d'un standard téléphonique à la mairie
- Installation d'un système d'alarme à la mairie
- Remplacement des ordinateurs de la mairie
- Achat de chaises et de tables pour la cantine